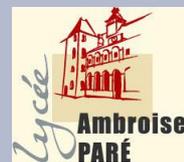


# CONCOURS D'ENTRÉE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ARBITRAGE FOOTBALL



## TESTS DE SÉLECTION EN TROIS TEMPS

Tests Athlétiques, Mise en situation terrain, Entretien individuel

**LIEU** AU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE À LAVAL, 91 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN  
**LE JEUDI 02 MAI 2019 DE 9 H À 17 H**

## SE PRÉSENTER À LA JOURNÉE DE TESTS

Muni d'un chèque de 20 € à l'ordre de la Ligue de Football des Pays de la Loire couvrant les frais de restauration et d'accueil.

Pour les non licenciés, **OBLIGATOIREMENT** un certificat de non contre-indication à la pratique sportive.

## CONCOURS OUVERT À TOUS

Elèves régulièrement orientés en 2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminales des lycées d'enseignement général ou technologique.

**PORTES OUVERTES DU LYCÉE**

**LE SAMEDI 02/03/2019 DE 9 H À 16 H**

## RAPPEL DES EXIGENCES SPORTIVES ET SCOLAIRES

**Exigences sportives** : Etre passionné par la fonction arbitrale et avoir des aptitudes physiques.

**Exigences scolaires** : Outre l'admission en Seconde, le candidat doit posséder un dossier scolaire exempt de tout reproche qui lui permette de mener de concert, étude et pratique sportive (niveau, comportement, assiduité ...).

## DOSSIERS D'INSCRIPTION

**À RÉEXPÉDIER À :**

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE – CTRA DOSSIER ÉCOLE ARBITRAGE  
172, BOULEVARD DES PAS ENCHANTÉS  
44235 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX

# DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : LUNDI 15 AVRIL 2019

A la réception du dossier d'inscription, accompagné du bulletin scolaire des 3 trimestres 2017/2018 et des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2018/2019 et après une première évaluation du dossier scolaire, le candidat recevra une convocation pour se présenter au concours.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :  
**ETABLISSEMENT SCOLAIRE** : 02.43.59.17.59  
**ARBITRAGE** : SÉBASTIEN DENIS (C.T.R.A.) - 02.40.80.70.77 - SDENIS@LFPL.FFF.FR

